

Voici des exemples d'actions menées localement qui ont permis d'obtenir des réponses positives aux revendications exprimées par les personnels.

 **Collège Bréart-Mâcon : une grève très suivie et le refus des HSA ont conduit la DSDEN à transformer des HSA en Heures Postes.**

Fin janvier 2014, le personnel du collège Bréart de Mâcon prend un coup derrière la tête : alors qu'une légère baisse des effectifs est prévue pour la rentrée 2014 (en fait, on constate cette année qu'il n'y a pas de baisse mais une stabilisation des effectifs...), la DHG est à nouveau en baisse ce qui ne permettra pas une amélioration des conditions d'enseignement. Aussi, le taux d'HSA est en forte augmentation à 8,47 %... Dans ce pays viticole où on sait que quantité ne rime pas avec qualité... la coupe est pleine : la grande majorité des enseignants ne souhaitent pas ces journées à rallonge où, après 4 ou 5 heures de présence devant élèves, l'énergie manque... Ils ne souhaitent pas voir de nombreux collègues effectuer un complément de service à l'extérieur de l'établissement et ce, au détriment des élèves... Ils s'engagent donc majoritairement dans un refus de cette DHG : refus de vote au CA, demande de réception d'une délégation par le DASEN, le député, le sénateur-maire. Sans réponse du DASEN, ils maintiennent leur préavis de grève pour le 7 février... grève suivie à 94 % ! Le combat n'est pas encore fini... la majorité des collègues vont tenir bon en refusant, lors des répartitions de services, de faire plus d'une HSA par semaine... ceci va obliger la DSDEN à effectuer un échange de 6,5 HSA contre 6,5 Heures Postes, ce qui va notamment minimiser le nombre d'enseignants sur deux établissements... au bénéfice des personnels et des élèves. Bref, l'action a payé.



Jean-François Poujeade, Secrétaire SNES-FSU du collège Bréart

 **Collège Pasteur-Mâcon : l'occupation du collège envisagée par les parents et les personnels conduisent la DSDEN à accorder des moyens supplémentaires.**

En février 2014, les élus enseignants (FSU) et parents d'élèves du collège Pasteur protestaient en Conseil d'Administration contre le manque de moyens accordés à l'établissement pour préparer la rentrée 2014. La répartition de la dotation a été rejetée et de façon unitaire, ils ont demandé à être reçus en audience auprès du DASEN pour obtenir des moyens supplémentaires. Reconnaisant que la situation n'était pas très favorable, celui-ci a néanmoins précisé que c'était souvent pire ailleurs et a botté en touche en renvoyant les ajustements en moyens supplémentaires en juin.

L'action s'est subitement accélérée mi-juin, suite à une erreur coupable de la DSDEN quant aux prévisions d'effectifs en 6° : 120 élèves annoncés en février et 144 réellement inscrits ! En face, le DASEN octroyait une enveloppe de 10 HSA, bien insuffisante. Cette fois-ci, c'était trop ! Les représentants des parents FCPE et PEEP et les représentants des personnels FSU ont boycotté le conseil d'administration de l'établissement du 30 juin et l'ont fait savoir dans la presse. Une action d'occupation du collège a été décidée en même temps qu'une nouvelle demande d'audience. Nous n'acceptons de siéger au CA de repli que pour répartir les moyens supplémentaires que nous demandions. Le 3 juillet à 12h, le DASEN nous apprend qu'il nous reçoit à 16h, soit 2h avant le début de l'occupation. Au final, Nous avons obtenu les moyens en heures postes suffisants pour ouvrir la classe et à la place d'une occupation, nous avons fêté cette bonne nouvelle ! A l'heure actuelle, il n'en reste pas moins que ce que nous dénonçons (comme le taux élevé d'HSA) reste d'actualité, avec son lot de difficultés.

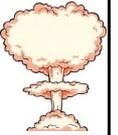


Romain Morlat, ancien Secrétaire SNES-FSU du collège Pasteur-Mâcon



Lycée Léon Blum - Le Creusot : une grève pour qu'enfin la DSDEN, le Rectorat et la Région rencontrent les collègues et prennent au sérieux la situation de l'établissement.

On peut parler de **Fusion Nucléaire** pour évoquer la FUSION des lycées du Creusot (2005) et la création d'une filière NUCLEAIRE qui, entre autres, questionnent aujourd'hui. Pour des raisons de baisse démographique et de concurrence entre établissements, le rectorat, en accord avec la région et l'engagement des personnels, décidait de créer le lycée Léon Blum en 2005 en remplacement des lycées Jaurès et Lavoisier. Ce nouvel établissement, fruit de cette fusion, devait apporter un élargissement de l'offre de formation tout en maintenant une dotation qui prenne en compte les contraintes d'un établissement multi-sites.



Dans un premier temps, le rectorat a créé une filière nucléaire et deux sections de service à la personne (coiffure et esthétique). Des projets de création sont encore dans l'air (STS coiffure), mais le développement du lycée a été très inégal.

Première critique : les formations générales sont restées limitées et toutes les tentatives des personnels pour obtenir une formation, un dispositif, une option ... ont été vaines. A croire que le rectorat ne voyait dans le lycée Léon Blum qu'un lycée technologique et professionnel ! **Quelle erreur...**

Deuxième critique : Le rectorat a maintenu le taux d'encadrement (H/E et H/D) jusqu'en 2011. A la rentrée 2011, ce sont 13 postes qui ont été supprimés (10% des postes de l'établissement). Les personnels se sont mobilisés, ont fait une haie d'honneur au recteur lors d'une journée de grève à pratiquement 100%. Rien n'y fit, le rectorat laissait tomber son engagement de dotation proportionnée ! **Coupable erreur....**

Parallèlement, la région a assumé son choix : la fusion a été accompagnée de travaux nécessaires et de la création d'un Atelier Nucléaire. Toutefois, au fil des ans, l'état général des bâtiments s'est beaucoup dégradé et le renouvellement des matériels n'a pas suivi les besoins.

Première critique : Les bâtiments d'enseignement général n'ont bénéficié d'aucune amélioration, juste un redéploiement des moyens matériels. **Une erreur....**

Deuxième critique : Conscient du délabrement de l'établissement et de l'obsolescence des matériels, la région s'est lancée, notamment pour des raisons de coût de viabilisation, dans une étude prospective pour un projet immobilier d'ampleur en 2011. L'étude a débouché en 2013 sur un projet immobilier de recentrage des deux lycées sur un site (Lavoisier) sur la période 2014-2020. **Un espoir, vite déçu.... vu qu'à la rentrée 2014, les travaux préparatoires au projet immobilier n'ont pas commencé !**

A la rentrée 2014, les personnels du lycée Léon BLUM ont fait le constat de l'impossibilité d'assurer les enseignements dans des conditions acceptables. Après avoir prévenu la direction de l'établissement, le DASEN, le recteur, ils n'ont eu aucune réponse et ont donc décidé d'une journée de grève le 9 octobre 2014 pour les motifs suivants :

- Dégradation générale des conditions d'enseignement des Personnels ;
- Dysfonctionnements pédagogiques importants (AP, EPS, Langues, options...) ;
- Dysfonctionnements importants des conditions de l'enseignement et de l'hébergement des élèves (navettes entre sites, internat) ;
- Dysfonctionnement et délabrement des réseaux et matériels informatiques – Sous équipement chronique des salles d'enseignement en matériel TICE ;
- Dégradation importante des bâtiments et locaux d'enseignement ;
- Fortes contraintes budgétaires qui obèrent le fonctionnement du lycée ;
- Manque de visibilité du projet immobilier.



Cette grève a été une réussite (2/3 des enseignants grévistes) et les personnels ont finalement été reçus par le DSDEN et le rectorat qui ont fait quelques propositions pour améliorer la situation (il était temps !) La région est également venue au lycée pour apporter de premières réponses.

Dans l'attente, les problèmes subsistent, les personnels et les élèves souffrent de la situation. Tout le monde est très impatient !

C'est l'avenir des personnels et des élèves du lycée Léon Blum qui est en jeu. C'est aussi la pertinence de la fusion d'établissements qui se pose.

Jean-Jacques Liodenot, Secrétaire SNES-FSU du lycée L. Blum



Collège Saint Exupéry-Mâcon : une action qui débute.

Une grande partie des personnels du collège St Exupéry (enseignants, vie scolaire, santé, administration) s'est réunie le jeudi 6 novembre en assemblée générale. Au cœur des discussions ? La fin annoncée du classement du collège en zone d'éducation prioritaire dès la rentrée scolaire 2015.

Ce dispositif garantit pourtant l'attribution de moyens supplémentaires dont bénéficient les élèves. Les inquiétudes exprimées sont réelles :

☛ Quelles possibilités à l'avenir pour ne pas voir les effectifs par classe augmenter à l'instar de ce qu'il se passe dans les autres établissements ? Aucune !

☛ Comment évoluera la dotation en emplois pour les personnels administratifs et ceux chargés de la surveillance et le suivi des élèves ? Sûrement à la baisse !

☛ Quel avenir sera réservé aux actions particulières pour la prise en charge des élèves rencontrant des difficultés scolaires ? Nous n'irons pas vers leur développement voire leur généralisation, au contraire...

Les personnels se mobilisent pour le maintien du collège en zone d'éducation prioritaire et tiennent à le faire savoir. Ils savent que c'est grâce à cette politique d'éducation prioritaire que les choses tiennent voire s'améliorent ! Pourquoi l'arrêter ? Ils ont besoin du soutien des parents d'élèves : il y a urgence à agir avant la fin de l'année civile, avant que la décision définitive soit prise par le ministère.

Ils en appellent à l'inspecteur d'académie afin qu'il procède à un nouvel examen de la situation du collège. Celui-ci doit rester en éducation prioritaire, les écoles associées des quartiers de La Chanaye et des Blanchettes aussi !

De nombreuses actions vont se mettre en place au cours des mois de novembre et décembre pour alerter l'opinion et l'administration sur cette situation.

Élections
professionnelles
du 27/11 au 4/12/2014

JE VOTE SNES
JE VOTE FSU



ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ